Col Agnel

Guillestrois et Queyras

Paysage du col Agnel (Stephanie_CACHINERO)

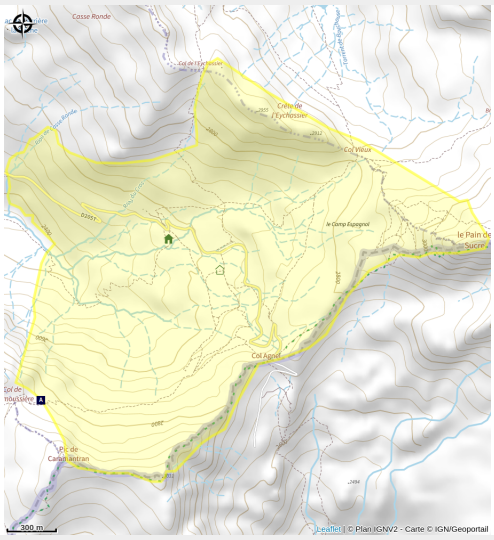

Localisé dans la partie est du département des Hautes-Alpes et au sud-est du Parc Naturel Régional du Queyras, ce site correspond au vallon du col Agnel et à ses versants proches. Le Col Agnel marque la frontière avec l'Italie. Il culmine à 2744 m et est le second plus haut col routier des Alpes françaises. Ce col présente un très fort intérêt paysager et permet un accès facile à des secteurs de haute montagne.
Cet attrait entraine une fréquentation très importante et diffuse (de nombreuses aires de stationnement sont recensées sur la route menant au col) pendant la période estivale qui menace les milieux sensibles à l'érosion

Infos pratiques

Pratique : Espaces naturels sensibles

Période : Toute l'année

Thèmes : Col et sommet, Faune, Flore et forêt, Point de vue

et entraine un dérangement pour certaines espèces pendant la saison de reproduction, notamment le Lagopède alpin.
Une étude de requalification du col est en cours, pilotée par le PNR du Queyras, afin de canaliser la fréquentation.

Le Col d'Agnel marque la frontière avec l'Italie. Il culmine à 2744 m et est le second plus haut col routier des Alpes françaises. La route RD205 depuis Molines-en-Queyras chemine progressivement dans le vallon étroit de l'Aigues Agnelle.

Le versant Nord, aux pentes enherbées grimpe progressivement dans des alpages tandis que le versant sud, boisé au pied, est abrupt et laisse apparaître un magnifique pendage. L'ensemble est surmonté par des hautes crêtes rocheuses. Puis elle réalise quelques lacets pour franchir la dernière pente, plus raide, menant au col.

Ce dernier donne à voir sur de vastes panoramas mettant en scène la Barre des Ecrins, le Mont Pelvoux et la Meije. Le Pain de Sucre (3208 m) et le Pic d'Asti (3220 m) en sont également les emblèmes.

Description

Depuis le sommet du Pain de Sucre, le paysage est magnifique. Aucun sommet ne vient boucher le paysage, hormis le majestueux Monte Viso, point culminant du Queyras avec ses 3841 mètres.

Toutes les Alpes françaises s'offrent à nous et même au-delà. En effet, du sud au Nord, on peut voir le Mercantour, le Queyras et les Ecrins, le Massif des Cerces, la Vanoise, le Mont Blanc, le Grand Combin, les Alpes Bernoises et le Cervin et le Massif du Mont Rose. Par temps clair, on aperçoit même les Alpes lombardes. La plaine du Pô est également bien visible.

Outre le panorama, le contraste entre alpages et les zones rocailleuses est saisissant. De vastes versants sont parcourus de vaches tandis que les sommets sont abrupts et minéraux. Des zones périglaciaires sont même observables aux pieds du Pain de Sucre et du Pic d'Asti (glaciers rocheux, rochers, lacs glaciaires, moraines).

Cette ascension de moins d'une heure depuis le col Agnel constitue donc randonnée incontournable et qui permet d'accéder à plus de 3000 mètres facilement.

Situation géographique

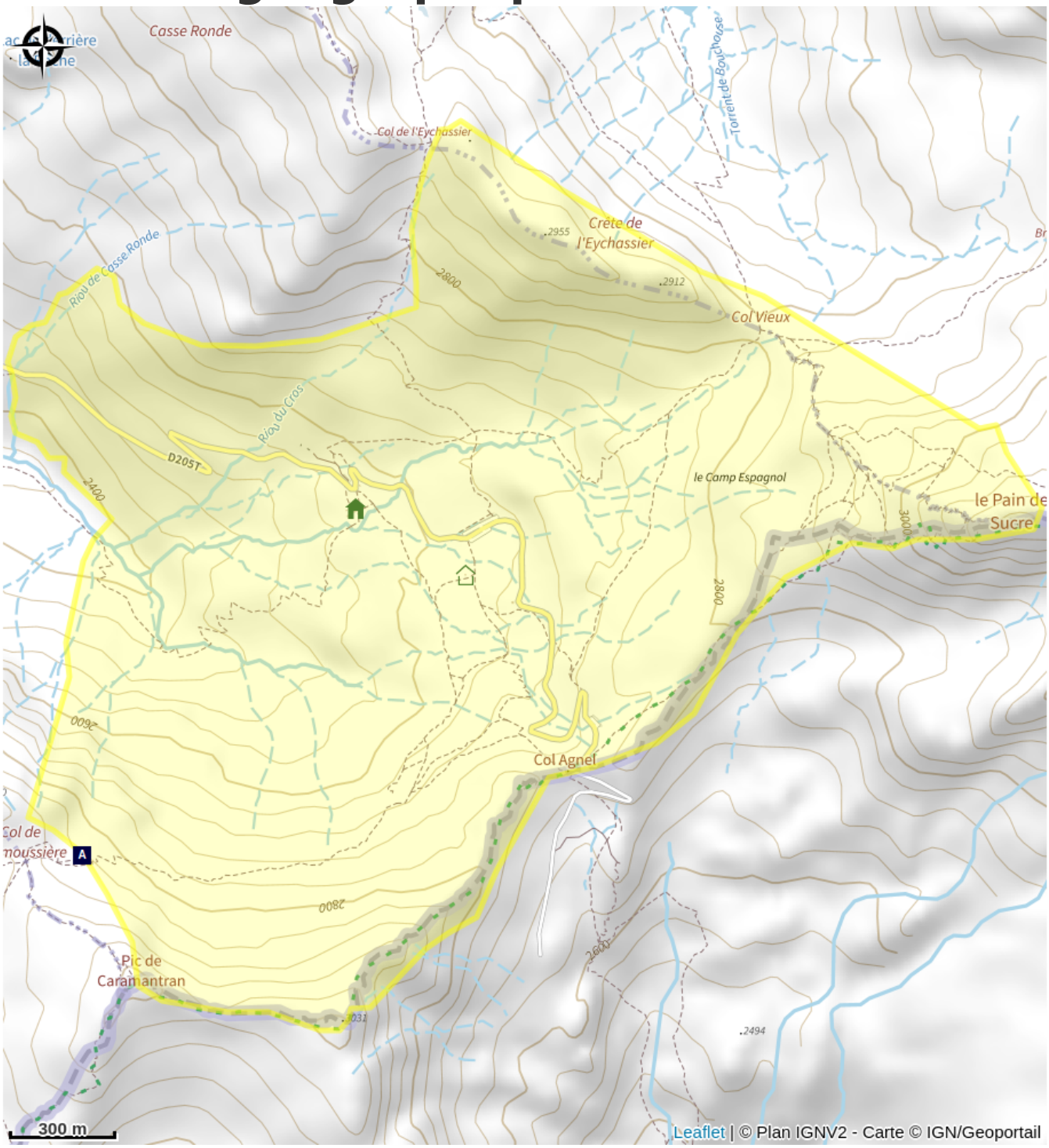

Col de Chamoussière (A)
Col Vieux (C)

Fontaine (B)

Toutes les informations pratiques

Espaces Naturels Sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Hautes-Alpes sont des sites protégés pour préserver des paysages et une biodiversité remarquables. Les espaces naturels sensibles des départements sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics mis en place dans le droit français et régis par le code de l'urbanisme. Ils regroupent une grande diversité de milieux : lacs d’altitude, zones humides, forêts, prairies et falaises. Leur objectif est de protéger ces espaces tout en les rendant accessibles au public. Des sentiers, panneaux pédagogiques et animations permettent une découverte respectueuse. Ils offrent à chacun l’occasion d’observer la nature et de mieux comprendre les enjeux environnementaux.

La préservation des ENS repose sur des actions de gestion, de restauration et de sensibilisation menées avec les acteurs locaux. Face aux pressions humaines et au changement climatique, ces milieux restent fragiles et nécessitent vigilance. Chacun peut agir en adoptant des gestes simples : rester sur les sentiers, respecter la faune et ne laisser aucun déchet. Ces espaces contribuent à la qualité de vie et à l’attractivité du territoire. Les découvrir, c’est aussi apprendre à les respecter et à les transmettre aux générations futures.

Ces espaces sont protégés pour être ouverts au public mais nous vous demandons d'avoir un comportement de respect de la nature et de ne pas cueillir ou abimer les espèces naturelles et de ne pas déranger les animaux.

Grands cols

Le Département des Hautes-Alpes vous propose de découvrir et de parcourir les cols et montées qui ont fait la renommée de notre département. Ces parcours mythiques sont balisés pour accompagner votre progression vers le sommet.

Recommandations

Réglementation liée à la présence de le Réserve nationale de Ristolas-Mont Viso à proximité.

Accessibilité

Accès au col par la route RD205.

Accès possible à pied également par le GR® 58 (Tour du Queyras) au départ de Saint-Véran.

Source

Département des Hautes-Alpes

http://www.hautes-alpes.fr

Sur votre route...

Col de Chamoussière (A)

A 2884 mètres d'altitude, ce col permet de basculer vers le Col Agnel. Il offre une très belle vue panormamique sur les sommets alentours comme le Mont Viso et Le Pain de Sucre par exemple.

Le Col de Chamoussière est aussi le lieu de départ de nombreux randonneurs pour faire le Pic de Caramantran (hors GR).

Attribution : CDRP05

Fontaine (B)

Fontaine d'eau potable à quelques mètres du Refuge Agnel.

Attribution : CDRP05

Col Vieux (C)

Le col Vieux, porte d'entrée sur le Haut Guil, se trouve à 2806 mètres d'altitude, juste au pied du fameux Pain de Sucre.

Il offre un point de vue incroyable sur les sommets mythiques du Haut-Guil (Pain de Sucre, Pic de Foréant...), sur le col Agnel marquant la frontière entre la France et l'Italie ainsi que sur l'ensemble de la chaine des Alpes françaises et italiennes.

Attribution : CDRP05